HUILLET FORMATIONS

Centre de formation agréé

FORMATIONS FONDAMENTALES

Pour les élus débutants comme pour ceux expérimentés, ces formations sont le socle indispensable pour respecter les obligations légales de fonctionnement des comités d'entreprise, des délégations uniques du personnel et des délégués du personnel.
Elles permettent de maitriser les prérogatives de chaque instance et de créer les conditions d'un dialogue social équilibré.

Fonctionnement du CE et des DUP

Objectifs : Définir l'étendue des droits et devoirs du CE et des élus
Maitriser les moyens du CE et leurs mises en pratique au quotidien

Contenu : Organisation interne - Bureau - Commissions - Budgets - Personnalité civile - Ordre du Jour - Réunions Procès-verbal

Pouvoirs consultatifs du CE et des DUP

Objectifs : Connaitre les principes applicables à toutes les consultations du CE
Maitriser les voies de recours ouvertes au comité d'entreprise
Détailler les trois nouvelles consultations issues de la Loi Rebsamen d'août 2015

Contenu : Etapes d'une véritable consultation - Les modalités d'accès à l'information
Les consultations et informations périodiques après la Loi sur le dialogue social d'août 2015
Sanctions du défaut de consultation ou non-conforme

Gestion des activités sociales et culturelles (ASC)

Objectifs : Découvrir le monopole de gestion du CE en matière d'activités sociales et culturelles
Comprendre les risques juridiques qui découlent de cette gestion
Maitriser les conditions d'octroi et les possibilités dans la conception d'une politique sociale
Etre sensibilisé aux tolérances accordées par les URSSAF en la matière

Contenu : Définition des ASC - Bénéficiaires des ASC - Conditions d'octroi - Budget des ASC
Cotisations sociales et contrôle URSSAF - Obligations comptables

Délégués du personnel

Objectifs : Saisir les particularités des missions des DP et du déroulé de leurs réunions
Maitriser les prérogatives spécifiques en cas d'atteinte aux libertés individuelles

Contenu : Fonctionnement des délégués du personnel - Réunions - Attributions générales et spécifiques
Rôle particulier des DP en matière d'atteinte aux libertés individuelles

POUR ÊTRE PROCHE
DE VOS CONTRAINTES
DE VOS PROBLÈMES
DE VOS PARTICULARITÉS

NOS FORMATIONS
SONT TOUTES EN INTRA

Cédric Huillet
huilletformations@yahoo.fr
06 75 02 63 69

FORMATIONS SPÉCIFIQUES

Notre credo

Des formations sur-mesure
Pas de prêt-à-porter

Nous concevons, pour vous, sur votre demande, tout stage économique et social

Parce que le rôle de représentant du personnel nécessite une connaissance technique approfondie et toujours actualisée, ces formations poussées, sur un sujet précis ou une réforme récente, s'adressent aux élus maitrisant déjà les fondamentaux de leur mandat.

Exemples de formations spécifiques :

Base de Données Économiques et Sociales (BDES)

Objectifs : Maitriser le contenu de cet outil de communication entre direction et élus
Comprendre les contraintes liées à son fonctionnement
Déterminer les axes de négociation possibles avec la direction pour rendre son utilisation compatible avec l'exercice du mandat au sein de l'entreprise

Contenu : Contenu détaillé de la BDES - Fonctionnement de la BDES - Adaptation conventionnelle de la BDES

Analyse des comptes de l'entreprise
De la compréhension à l'appropriation

Objectifs : Permettre une compréhension d'ensemble des aspects économiques, financiers et sociaux du fonctionnement de l'entreprise
Mettre en évidence tout l'intérêt de cette information mais aussi repérer les pièges de l'information comptable
Amener les élus, au terme de la formation, à pouvoir porter, sur la base de l'information fournie par l'employeur, une appréciation globale sur la situation de leur entreprise

Contenu : L'entreprise et son environnement - La croissance de l'entreprise - La présentation simplifiée du bilan
La présentation simplifiée du compte de résultat - Les notions d'analyse financière
Appropriation des concepts et jeu de rôle

Loi Travail du 8 août 2016

Objectifs : Assimiler les modifications apportées par la Loi Travail au droit du travail
Maitriser les impacts potentiels sur les relations individuelles et collectives au quotidien
Anticiper les négociations, consultations et décisions à venir en raison de cette Loi

Contenu : La négociation collective - La durée du travail - Congés et absences diverses
Licenciement économique - Les institutions représentatives du personnel
Formation professionnelle et alternance
Santé au travail et inaptitude
Harcèlement, discrimination et agissements sexistes
Dispositions diverses
Échéancier de mise en application de la Loi

Informations pratiques

Financement de la formation

>> Les élus titulaires du CE et des DUP disposent d'un congé de formation spécifique de 5 jours tous les 4 ans de mandat** (article L. 2325-44 du Code du travail). **Le temps passé en formation est payé comme temps de travail effectif et ne s'impute pas sur les heures de délégation

>> Le coût de la formation est payé par le comité d'entreprise, sur son budget de fonctionnement

>> Pour les délégués du personnel, le temps de formation peut être pris sur leurs heures de délégations, qui sont payées comme temps de travail effectif à l'échéance normale de paie

***>> Depuis le 10 août 2016, le CE peut dédier une partie de son budget de fonctionnement pour financer les stages de formation des délégués du personnel** (article L. 2325-43 du Code du travail)*

FORMATIONS PRATIQUES

Car certains sujets nécessitent une formation qui donne aussi la solution concrète à un problème donné, nos stages pratiques combinent de manière originale un apport théorique synthétique, clair et complet et une partie pratique vous permettant d'obtenir la solution aux difficultés que vous rencontrez.

Stage pratique : le règlement intérieur du CE

Objectifs : Connaitre l'ensemble des dispositions obligatoires du règlement intérieur et sa procédure d'adoption
Pouvoir concevoir un règlement adapté aux spécificités de son propre comité

Contenu : Rappels des dispositions légales applicables au règlement intérieur du CE - Comment élaborer un règlement adapté aux problématiques particulières du fonctionnement de chaque CE ou DUP
Partie pratique : réalisation d'un règlement intérieur complet en vue de sa validation finale en réunion

Stage pratique : la trésorerie du CE et les nouvelles obligations comptables, de déclaration et de publicité

Objectifs : Connaitre les nouvelles obligations comptables des CE et des DUP qui vous concernent particulièrement
Maitriser les outils informatiques nécessaires à l'établissement des comptes
Mettre en pratique les techniques de base de gestion des budgets
Savoir établir et présenter les documents obligatoires

Contenu : Les obligations comptables et de présentation des comptes des CE et de DUP - Gestion administrative des CE
Les méthodes de classement et archivages - Partie pratique : sur la base de vos pièces comptables, réalisation de vos comptes annuels et de votre rapport annuel de gestion

Informations pratiques

Demande de congé formation

>> Chaque élu choisit librement l'organisme auprès duquel il souhaite se former à partir du moment où celui-ci dispose de l'agrément en lien avec la formation qu'il dispense

>> La lettre de demande est à adresser au minimum 30 jours avant le stage, par courrier LRAR ou lettre remise en mains propre contre décharge, à l'employeur

>> Ce congé est de droit, sauf si l'employeur estime, après avis conforme du CE, que l'absence est préjudiciable à la bonne marche de l'entreprise (article L. 2145-11 du Code du travail)

Modèle de demande de courrier pour un élu CE et DUP titulaire

Lettre remise en main propre (ou RAR)

Madame, Monsieur le Directeur,
Conformément aux dispositions de l'article L.2325-44 du Code du travail, en tant que membre titulaire du comité d'entreprise, je vous demande par la présente de bénéficier du congé prévu à cet article en vue d'un stage de formation économique des élus titulaires, qui se déroulera à .....
Mon absence durera ..... jours du .....au .....
Je vous précise qu'il s'agit d'une session organisée par HUILLET FORMATIONS, numéro de déclaration n°11 940870294 auprès du préfet d'Ile-de-France et agréé pour la formation des élus de CE.
Je vous fournirai à mon retour l'attestation de présence au stage.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

NOS VALEURS

écoute
pragmatisme
proximité

Notre philosophie reflète un aspect fondamental de notre ADN : nous concevons le monde du travail comme un champ de potentialité où l'épanouissement individuel et le développement de l'entreprise sont les deux faces d'une même pièce.
L'écoute des besoins des collaborateurs et le respect des règles du droit du travail permettent l'adhésion des salariés au projet de leur entreprise, et cette adhésion reste encore la meilleure source de bien-être au travail et d'engagement au sein d'une société.

HUILLET FORMATIONS place au centre de ses préoccupations l'amélioration des relations sociales.

NOS ENGAGEMENTS

Nos formations sont concrètes, totalement modulables et construites avec vous, en fonction de vos besoins.
En tant que centre de formation agréé, trois objectifs fondamentaux nous guident au quotidien.

Comprendre les enjeux et le contexte de votre organisation afin de respecter vos spécificités

Concevoir des formations sur-mesure, en réponse à vos besoins et problématiques

Vous accompagner à l'issue de la formation grâce à un suivi gratuit intégré

Nous ajustons les contenus, méthodes et durées des formations afin d'être au plus près de vos objectifs pédagogiques.

Formations ponctuelles avec des stages sur des thèmes pré-définis allant d'une demi-journée à plusieurs jours

Formation longue durée avec des programmes modulables et adaptés en temps réel sur une période annuelle

Centre de formation agréé pour la formation économique des élus titulaires, HUILLET FORMATIONS mobilise les experts les mieux à même de vous dispenser des formations complètes, techniques et concrètes : consultants en relations sociales depuis plus de 20 ans et experts-comptables diplômés.

expérience
partenariat
modularité

Nous sommes à votre écoute pour bâtir la formation qui vous convient en stratégies sociales, droit du travail, comptabilité et tout sujet en lien avec l'exercice de votre mandat.

DIALOGUE

PARTENAIRE

SUR-MESURE

huilletformations@yahoo.fr
06 75 02 63 69

NOTRE RÉSEAU DE COMPÉTENCES

Au-delà de nos stages, HUILLET FORMATIONS met à votre disposition un réseau de partenaires offrant des solutions complètes, évolutives et personnalisées.

Conseil en relations et stratégies sociales

Concevoir ou analyser un document interne ; répondre avec réactivité à vos questions en matière de relations sociales ou de stratégies ; préparer physiquement, à vos côtés, vos réunions ; présenter et soutenir avec vous, en tant qu'expert, vos projets et propositions en réunions plénières.
Les consultants agissent en permanence et sur le long terme afin d'améliorer le dialogue social dans l'entreprise.

Expertise comptable

Les experts-comptables analysent pour les élus la situation économique, sociale et financière de l'entreprise. Ils décryptent l'information, la rendent intelligible pour des non-professionnels et permettent aux élus d'échanger sur un pied d'égalité avec la direction.
Ces professionnels, nommés par vous dans les missions prévues par la Loi, vous permettent de mieux défendre l'intérêt des salariés au quotidien ou dans des projets de restructurations.

Gestion administrative et financière

Défendre les salariés, les informer, tenir les réunions avec la direction, concevoir et organiser les activités sociales. Tout cela prend déjà un temps important. Les professionnels de la gestion administrative et financière sont à votre service pour vous alléger dans les formalités, nombreuses, de classement, archivage, tenue comptable et présentation des documents annuels obligatoires.

Communication écrite et orale

De la prise de parole à l'élaboration de supports de communication, la communication doit être l'allié de votre stratégie.
Externaliser la mission de communication permet d'apporter un regard neuf sur votre activité et votre dialogue avec les salariés. Pensez à faire appel à un spécialiste de la communication pour créér vos outils de communication et diffuser vos informations !

Vos besoins peuvent nécessiter des compétences complémentaires ; HUILLET FORMATIONS met ainsi en relation des professionnels qui partagent un même objectif : réactivité, disponiblité et expertise.

HUILLET FORMATIONS

HUILLET FORMATIONS - 90 rue Pasteur - 94120 Fontenay-sous-Bois
E-mail : huilletformations@yahoo.fr - Tél. : 06 75 02 63 69
Centre de formation enregistré sous le numéro : 11 94 08702 94 Préfecture d'Ile-de-France
SIRET : 800 762 338 000 13 RCS Créteil